

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 69 TFE			
Ancien Code	PEGC3B69SE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEGC3690		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Anne-Françoise MARCHAND (anne-francoise.marchand@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGC3B69SEA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 5 C
PEGC3B69SEB	Travail de fin d'études	0 h / 10 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 150 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGC3B69SEA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	50
PEGC3B69SEB	Travail de fin d'études	100

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Ancien Code	6_PEGC3B69SEA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEGC3691		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Françoise MARCHAND (anne-francoise.marchand@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à accompagner les étudiants dans leur démarche de recherche en assurant la continuité du dispositif mis en place en Bloc 2 (sans interférer avec le travail du promoteur) avec les étudiants.

Il permet donc d'accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son T.F.E.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- mettre en oeuvre les compétences nécessaires à la réalisation d'une recherche à mener dans le cadre du travail de fin d'études
- développer un regard critique sur la connaissance scientifique grâce aux questions étudiées
- prendre connaissance des documents reçus et tenir compte des consignes et échéances qu'ils donnent; mettre en oeuvre les compétences nécessaires à la réalisation de son travail de fin d'études

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu défini dans le règlement spécifique de Braine-le-Comte et les documents du cours d'initiation à la recherche. Application des conventions d'écriture - Normes APA (American Psychological Association).

Démarches d'apprentissage

Séances d'informations théoriques alternées avec des séances méthodologiques et d'écriture.

Echanges au sein du groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Echanges et supervisions (réponses aux questions relatives à l'élaboration du TFE, aides...) en fonction des demandes et besoins des étudiants.

Sources et références

Bertrand Baschwitz, M.A. (2009). Comment me documenter? Bruxelles : De Boeck.
Bochon, A. (2010). Le T.F.E. en 101 points. Guide pratique de l'étudiant. Bruxelles : De Boeck.
Cros, Fr. (1998). Le mémoire professionnel en formation des enseignants. Paris : L'Harmattan.
Lenoble-Pinson, M. (1996). La rédaction scientifique. Bruxelles : De Boeck.
Scheepers, C. (2002). Le Travail de fin d'études. Quelles compétences, pour quelle formation? Bruxelles : Labor.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

T.F.E. disponibles à la bibliothèque
Notes et supports de cours d'initiation à la recherche (B1, B2 et B3).

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'unité d'enseignement 69 "TFE" constitue l'épreuve transversale finale du cursus.

L'évaluation de cette activité d'apprentissage se fait via une épreuve intégrée avec Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE. Cette évaluation comprend un travail écrit et une défense orale qui seront évalués lors de la présentation du TFE par un jury qui appréciera le travail écrit et la présentation orale. Les modalités précises d'évaluation sont communiquées par les enseignants concernés. La note obtenue fait l'objet d'une délibération par les membres du jury habilité.

Le non-respect des échéances ou le plagiat entraînent la non-validation de l'épreuve.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail de fin d'études			
Ancien Code	6_PEGC3B69SEB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEGC3692		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	0 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Françoise MARCHAND (anne-francoise.marchand@helha.be)		
Coefficient de pondération	100		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le TFE est un travail de recherche (par groupe de 2 ou 3 étudiants sauf en cas de dérogation validée par le Conseil de département), de réflexion, de créativité et de communication nécessitant l'intégration de plusieurs compétences majeures relatives au métier d'enseignant :

- * maîtriser des apports scientifiques, pédagogiques et didactiques
- * concevoir, analyser et réguler en lien avec le terrain professionnel
- * développer des compétences collaboratives
- * communiquer sur des problématiques professionnelles tant à l'écrit qu'à l'oral.

Ces quatre aspects doivent être développés de manière synthétique et si possible simultanée tout au long du travail. Il s'agit donc d'articuler fondements théoriques et dimensions pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant(e) sera capable de :

- de présenter des documents correctement orthographiés, structurés et respectant les normes APA
- de rédiger un document respectant les consignes communiquées dans le ROI
- de développer une réflexion sur une problématique choisie et de l'étayer par des lectures (références scientifiques, expériences de stage, ...)
- de faire preuve de savoir-vivre, d'entretenir des contacts de qualité avec tous les partenaires et de respecter le cadre déontologique de la profession tant dans ses contacts, que dans ses écrits ou lors de la présentation orale
- de porter un regard critique sur l'analyse des documents et sur sa pratique
- de communiquer le fruit de ses recherches et son regard critique lors de la présentation orale.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le TFE sera conforme aux règles explicitées dans le règlement spécifique de Braine-le-Comte et le cours d'initiation à la recherche et il sera d'idéalement 60 pages comportant:

Ø Une introduction

Ø Plusieurs chapitres présentant le compte-rendu critique et personnel d'expérimentations faites sur le terrain en lien avec la problématique à la base du travail. L'analyse se fera à la lumière de diverses sources scientifiques et/ou pédagogiques et, éventuellement, sur base de la collecte d'informations auprès des acteurs visés.

Ø Une conclusion

Ø Une bibliographie

Une table des matières

Démarches d'apprentissage

Il s'agit d'un travail en autonomie qui est encadré par le promoteur.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant a l'occasion de rencontrer son promoteur afin de recevoir guidance et conseils au cours de l'année académique.

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Règlement spécifique de Braine-le-Comte (partie sur les TFE)

Cours d'initiation à la recherche de l'ensemble du cursus (B1-B2 et B3)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'unité d'enseignement 69 "TFE" constitue l'épreuve transversale finale du cursus.

L'évaluation de cette activité d'apprentissage se fait via une épreuve intégrée avec Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE. Cette évaluation comprend un travail écrit et une défense orale qui seront évalués lors de la présentation du TFE par un jury qui appréciera le travail écrit et la présentation orale. Les modalités précises d'évaluation sont communiquées par les enseignants concernés. La note obtenue fait l'objet d'une délibération par les membres du jury habilité.

Le non-respect des échéances ou le plagiat entraînent la non-validation de l'épreuve.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 100

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).